



46ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en Erythrée

Genève, le 24 février 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour son compte rendu. La Suisse reste préoccupée par la situation des droits de l'homme en Erythrée, exacerbée par la covid-19. Alors qu'elle effectue la troisième année de son mandat au Conseil des droits de l'homme, l'Erythrée est appelée à coopérer pleinement avec le Conseil et ses mécanismes afin d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays. La Suisse encourage le gouvernement érythréen à inviter le Rapporteur spécial pour une visite et à améliorer l'accès des organisations internationales et des représentations diplomatiques dans tout le pays.

Les rapports sur des libérations d'individus appartenant aux minorités religieuses détenus arbitrairement sont à saluer. Il reste néanmoins difficile d'obtenir des informations vérifiables en raison du manque d'accès au pays. La Suisse est inquiète qu'un grand nombre de détenus reste en détention sans accusations ou processus judiciaires.

Avec l'éruption du conflit armé dans la région du Tigré au nord de l'Ethiopie ainsi qu'une croissance des violences intercommunautaires et inter-ethniques au Soudan, la situation sécuritaire et humanitaire dans la Corne de l'Afrique est encore plus volatile et fragile.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Comment jugez-vous l'impact de ces développements régionaux sur la situation des droits de l'homme en Erythrée ?

Quelles informations avez-vous sur la situation des droits de l'homme de la population érythréenne déplacée dans les pays voisins?

Je vous remercie.